ROYAUME DU MAROC
CENTRE NATIONAL
POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE

المملكـــة المـغربيـــة
المـــركـــز الـــوطـــنـــي
للبحـــث العلمـــي و التقـــنـــي

N°.....

..... رقم
26 NOV. 2026

Avis d'achat sur bon de commande N°59/BC/CNRST/2026

Le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) à Rabat procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Travaux de rénovation, d'aménagement, de mise à niveau et de réfection des installations sanitaires du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) à Rabat.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Quantité
1	Rénovation complète d'un local sanitaire	Rénovation complète d'un local sanitaire comprenant la dépose de l'équipement existant, la reprise des réseaux, l'habillage technique, la réfection des revêtements (sol, murs) et la fourniture, pose et raccordement d'un nouveau WC suspendu, comprenant : 1. Travaux préparatoires et dépose • Dépose et évacuation de l'ancien WC suspendu, de son bâti-support et de sa plaque de commande, y compris déconnexion des réseaux d'alimentation et d'évacuation. • Dépose de l'ancien carrelage mural et du carrelage au sol, y compris dépose de la colle, des joints et des enduits adhésifs, jusqu'à mise à nu du support. • Dépose de l'ancienne peinture sur les parties murales concernées. • Évacuation des gravats et nettoyage complet du local, en décharge agréée. 2. Travaux d'adaptation des réseaux et structure • Vérification préalable de la nature du mur support et de la compatibilité du réseau d'évacuation existant (diamètre, pente, état du regard). • Adaptation du réseau d'assainissement : reprise et modification de l'évacuation existante pour raccordement en sortie horizontale du nouveau pack WC, y compris fourniture et pose de tuyauterie PVC/PEHD Ø 100 mm, raccords, colliers, et tests d'étanchéité conformes aux normes NM EN 12056. • Raccordement de l'eau potable : reprise et adaptation de l'alimentation en eau froide, avec fourniture et pose d'un robinet d'arrêt droit Ø 15/21, tuyauterie, raccords et colliers. • Traitement préventif de l'humidité : application d'un traitement fongicide et hydrofuge sur les surfaces concernées avant coffrage. • Coffrage de la structure et habillage du bâti-support : création d'une cloison technique / coffrage maçonné ou en plaque de plâtre hydrofuge (avec structure autoportante si le mur arrière est non porteur), destiné à encastrer et habiller le bâti-support du nouveau WC, y compris renforts, isolant acoustique, enduit et traitement des joints. • Tests d'étanchéité : contrôle complet des réseaux d'alimentation et d'évacuation avant fermeture des cloisons et pose des revêtements. 3. Revêtements et finitions • Carrelage mural : fourniture et pose d'un nouveau carrelage mural en carreaux de grès cérame d'importation de 60x30cm, qualité 1er choix, posé à l'aide du ciment colle, (teinte à soumettre pour approbation), y compris primaire, colle, joints, profilés de finition et habillage du coffrage du bâti-support. • Carrelage au sol : fourniture et pose d'un nouveau carrelage au sol en carreaux de grès cérame antidérapant d'importation de 45x45cm, qualité 1er choix, posé à l'aide du ciment colle, (teinte à soumettre), y compris ragréage éventuel, colle, joints et plinthes assorties sur les murs non carrelés.	Forfait	1

Angle Avenue Allal El Fassi, Avenue des FAR, Quartier Er-Ryad - BP. 8027 NU - 10102 - Rabat
Tél.: +212(0) 537 56 98 00/33/10 - Fax : +212 (0) 537 56 98 34/11 - Email : contact@cnrst.ma - site: www.cnrst.ma

		• Peinture : préparation des supports (rebouchage, ponçage, impression) et application de deux couches de peinture adaptée aux locaux sanitaires (lessivable, résistante à l'humidité) sur les surfaces murales non carrelées et le plafond. • Nettoyage final : local livré propre et en état d'usage. 4. Fourniture et pose du nouvel équipement sanitaire Fourniture, pose, raccordement, installation complète et mise en service d'un WC suspendu de marque JACOB DELAFON, modèle ODÉON RIVE GAUCHE (ou équivalent), couleur blanc brillant, en céramique vitrifiée, comprenant : • Cuvette suspendue sans bride, sortie horizontale, avec fixations murales invisibles, conforme à la norme NM EN 997. • Abattant en thermodur, extra-plat à descente progressive et déclipsable. • Bâti-support (réf. E34195 ou équivalent) à pose murale/autoportante, hauteur réglable, réservoir isolé avec double chasse 3/6 litres, conforme à la norme NM EN 14055. • Plaque de commande double touche (réf. E20858 ou équivalent), blanche. • Toutes pièces de raccordement à l'alimentation et à l'évacuation, colliers, accessoires, protections et essais. Échantillons : les échantillons de carrelage (sol et mur), de peinture, ainsi que le pack WC complet (cuvette, abattant, plaque de commande) seront soumis au Maître d'ouvrage pour approbation avant toute commande ou installation (5 jours ouvrables après notification du bon de commande). En cas de refus, l'Entrepreneur proposera un modèle ou une finition équivalente sans supplément de prix. Le prix comprend la fourniture, la pose, les fixations, la dépose, l'évacuation des gravats en décharge agréée, la reprise des réseaux, les tests d'étanchéité, les revêtements, les raccordements, les colliers, les accessoires, les protections de chantier, les essais et toutes sujétions nécessaires à la bonne exécution de l'ouvrage.		
2	Entretien, réparation, mise à niveau et réfection d'un WC suspendu et de son bâti-support	Entretien, réparation, mise à niveau et réfection d'un (1) WC suspendu et de son bâti-support, y compris la fourniture, la pose et l'installation complète des composants de remplacement. Caractéristiques et spécifications : La prestation couvre la remise en état complète d'un (1) WC suspendu et de son bâti-support, dont les désordres constatés sont les suivants : Fuites de chasse d'eau dues à l'encrassement ou à la détérioration de la soupape de chasse ou à la présence de corps étrangers ; Dysfonctionnement du système de remplissage (robinet flotteur) ; Fuites au niveau de la tuyauterie d'alimentation en eau du bâti-support, de la jonction bâti-support / cuvette, et de l'évacuation de la cuvette ; Détérioration du mécanisme de chasse double chasse ; • Dérèglement de la commande de chasse mécanique ou pneumatique. Contrainte technique majeure : La structure et les éléments techniques étant cachés par un habillage (mur ou muret), il n'existe la plupart du temps aucun moyen d'accès pour réparer. Il est donc nécessaire de démolir l'habillage du bâti-support pour effectuer l'entretien, puis de tout reconstruire (coffrage, carrelage, finitions). La prestation comprend : 1. Travaux préparatoires et dépose • Dépose et évacuation des composants défectueux (plaque de commande, mécanisme de chasse, robinet flotteur, joints, soupape, etc.), y compris déconnexion des réseaux d'alimentation et d'évacuation si nécessaire. • Dépose de l'ancien carrelage mural (habillage du bâti-support), y compris dépose de la colle, des joints et des enduits adhésifs, jusqu'à mise à nu du support, si nécessaire pour accéder aux éléments techniques. • Ouverture localisée de l'habillage (mur ou muret) pour accéder au bâti-support et aux réseaux, avec protection des parties conservées.	U	10

		• Évacuation des gravats et nettoyage complet du local, en décharge agréée. 2. Travaux de réparation et de remplacement des composants • Diagnostic et recherche de fuite : contrôle de l'alimentation, de l'évacuation, de la jonction bâti-support / cuvette, et du mécanisme de chasse. • Fourniture, pose et installation complète d'un nouveau mécanisme de chasse double chasse de marque JACOB DELAFON (ou équivalent compatible avec le système existant), y compris réglage du volume de chasse. • Fourniture, pose et installation complète d'un nouveau robinet flotteur de marque JACOB DELAFON 3/6 L (ou équivalent compatible), y compris raccordement à l'alimentation et réglage du niveau d'eau. • Remplacement si nécessaire des autres composants suivants, par des pièces de marque JACOB DELAFON ou équivalent compatible avec le système existant : plaque de déclenchement, support de fixation, trop-plein, clapet d'évacuation, corps de la soupape, joint de base, joint d'étanchéité de soupape, joint d'étanchéité d'entrée, ensemble soupape de chasse. • Réparation des fuites au niveau de la tuyauterie d'alimentation en eau du bâti-support, de la jonction bâti-support / cuvette, et de l'évacuation de la cuvette. • Réglage et remise en service de la commande de chasse mécanique ou pneumatique. • Fourniture, pose et installation complète d'une nouvelle plaque de commande double touches rectangulaires (Réf. E20858 ou équivalent), blanche, compatible avec le système existant, y compris support de fixation et raccordement. 3. Reconstruction de l'habillage et finitions • Reconstitution du coffrage du bâti-support (maçonnerie ou plaque de plâtre hydrofuge), y compris renforts, isolant acoustique, enduit et traitement des joints. • Fourniture et pose d'un nouveau carrelage mural en carreaux de grès cérame d'importation 60 × 30 cm, qualité 1er choix, posé à l'aide de ciment colle, teinte à soumettre pour approbation, y compris primaire, colle, joints, profilés de finition et habillage du coffrage du bâti-support. • Tests d'étanchéité : contrôle complet des réseaux d'alimentation et d'évacuation avant fermeture des cloisons et pose des revêtements. • Nettoyage final : local livré propre et en état d'usage. Échantillons : les échantillons de carrelage, du plaque de commande, du robinet flotteur et du mécanisme de chasse double chasse seront soumis au Maître d'ouvrage pour approbation dans un délai de 5 jours ouvrables après notification du bon de commande, avant toute commande ou installation. En cas de refus, l'Entrepreneur proposera un modèle ou une finition équivalente sans supplément de prix. Le prix comprend la fourniture, la pose, les fixations, la dépose, l'évacuation des gravats en décharge agréée, la reprise des réseaux, les tests d'étanchéité, les revêtements, les raccordements, les colliers, les accessoires, les protections de chantier, les essais et toutes sujétions nécessaires à la bonne exécution de l'ouvrage.		

- **Lieu d'exécution :** Le siège du CNRST, sis à : Angle avenue Allal Al Fassi, avenue des FAR, Hay Ar-ryad, Rabat.
- **Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation :** Soixante (60) jours à partir du lendemain de la notification du bon de commande par voie électronique (Adresse électronique de l'attributaire mentionnée sur son devis).
- **Dépôt des échantillons** :
  Le titulaire du bon de commande devra présenter au CNRST les échantillons requis dans un délai de cinq (05) jours ouvrables après la notification du BC. Une commission relevant du CNRST se chargera de l'examen et la validation des échantillons présentés.
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents** : 07 Décembre 2026 à 12h00.
- Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

❖ **Visite des lieux** : Le CNRST organisera une visite des lieux à l'intention des concurrents souhaitant répondre à la consultation, afin de leur permettre de se familiariser avec l'ampleur et la nature des prestations concernées, ainsi qu'avec les éventuelles difficultés d'exécution, et ce, le mercredi 02 décembre 2026 à 10h30 au siège du CNRST à Rabat.

❖ **Clauses contractuelles**

I. Réception

La réception des prestations sera sanctionnée par un procès-verbal signé par les membres d'une commission désignée à cet effet par le maître d'ouvrages.

Si la commission de réception désignée constate que les prestations exécutées ne répondent pas aux spécificités et/ou règles exigées, elle refuse de prononcer la réception. Le titulaire procédera au remplacement des prestations concernées dans les règles de l'art et les frais engendrés sont à sa charge. A défaut, la réception ne sera pas prononcée.

II. Manquement aux engagements

En cas de tout manquement, de la part du titulaire du bon de commande, aux engagements contractuels conclus, le CNRST se réserve le droit de prendre les mesures coercitives qui lui sont accordés par la réglementation en vigueur, sans préjudice, le cas échéant, des poursuites judiciaires qui s'imposent pour les dommages causés.

III. Paiement des sommes dues au titulaire

Le paiement des sommes dues sera effectué après prononciation de la réception de l'ensemble des prestations objet du bon de commande, conformément à la réglementation fiscale en vigueur, et sur présentation des pièces suivantes :

1. Facture présentée en cinq (05) exemplaires, dûment signées, cachetées et arrêtées en toutes lettres, indiquant
2. les prestations rendues, les quantités et les mentions obligatoires prévues par la réglementation en vigueur, notamment :
   - La date de la facture ;
   - Le nom, prénom ou raison sociale et adresse du titulaire ;
   - Les prix, et les quantités des prestations exécutées ;
   - Le taux et le montant de la TVA ;
   - Le numéro de compte courant postal ou bancaire du titulaire indiqué dans son devis ;
   - Le numéro du registre de commerce, le numéro d'identification fiscale, ainsi que le numéro de la patente (taxe professionnelle) du titulaire, en plus de l'identifiant commun de l'entreprise (ICE) du CNRST (001646852000087).
3. Bon de livraison présenté en trois (03) exemplaires et indiquant :
   - La date de réalisation ;
   - La référence au bon de commande ;
   - L'identification du titulaire ;
   - L'identification de l'article livré (n° de l'article, désignation et caractéristique techniques, quantité...).
4. Attestation de régularité fiscale délivrée par l'administration fiscale depuis moins de six (06) mois.

